

Fumeurs!

assignée informe le public de la campagne qu'elle vient d'ouvrir en faveur des fumeurs. Maison Morard, près de la Pharmacie, Grand'rue. Grand choix de cigarettes ordinaires, cigarettes. Couronnes.

C. Bulliard
et Enfants Burgisser.

BROC

André petite maison neuve, meublé, écurie, grand jardin avec étang, création, grand parc, conviendrait à cultivateur ou apiculteur, belle situation de la fabrique Cailler, facilité de louer à Gilbert BARRAS, Broc.

**Étude
AUDARD, avocat**

est transférée
Café de la Fleur-de-Bulle).

Recevements. Représentations des faillites. Gérances.

des Jumelles à prismes
grossissement 6, 8 et 12 fois. Essai

de jumelles de théâtre.
les de campagne depuis fr. 10, 25, etc.
Thermomètres.
Nettoyeurs et pince-nez.

ELABAYS, opticien
BULLE

Agence agricole Suisse

autorisée par l'Etat
et toujours bons vachers et
rangers (bons gages).
Gavard, rue Gutenberg 3 b.,
Genève.

fabrique de chocolat
Cailler, à Broc
se constamment
pour les jeunes filles.

N DEMANDE

en juillet, une fille de toute confiance pour aider au ménage et à Haasenstein et Vogler, Bulle, B. 1053

**été électrique
de BULLE**

du 10, 17, 24, 31 juillet et les 7, 14, 21 août, le courant sera ininterrompu de 9 à 11 h. du matin au soir et de 3 h. de l'après-midi.

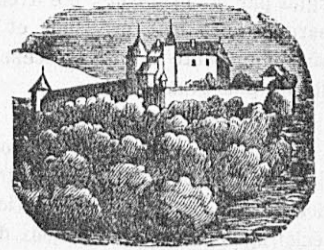
La Direction.

**prendre ou acheter
RAPIDEMENT**

terrains, Immeubles, Villages, Hôtels, Fabriques, Fonds de commerce, Associations, Commandites, Prêts Hypothécaires, etc., au

dit Immobilier

rue Dancet, Genève
visite sur place GRATUITE.
de confiance. Discrétion.
très étendus en Suisse &
r. Solution rapide.

**LA GRUYÈRE****JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue du Tir, Bulle.

ABONNEMENTS
Suisse. 1 an, Fr. 4.50
» 6 mois » 2.50
Étranger. 1 an » 9.—
» 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ: BULLE, dép. 5³⁷ 8³⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁷ 12¹⁰ 4³⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 8 juillet 1910.

La presse et Chalamala.

La plupart des journaux ont consacré à la « première » de *Chalamala* des articles fort élogieux. D'aucuns ont souligné quelques particularités de l'œuvre, de la musique, mais tous s'accordent à en reconnaître la parfaite exécution et la bonne organisation.

Voici quelques-unes de ces appréciations:

La Gazette de Lausanne. M. Ed. Combe:

» Un point essentiel à noter: l'intérêt dans *Chalamala* va croissant du commencement à la fin et cela nonobstant le fait qu'à deux actes à grande figuration succède un troisième acte à quatre personnages seulement, lequel réalise néanmoins une gradation marquée et aboutit à une situation tout à fait poignante.

» Un point d'interrogation: M. Thurler a-t-il été bien inspiré d'écrire son texte en vieux français?

» La musique de M. E. Lauber est de bonne musique populaire, qui utilise avec bonheur par endroits de vieux airs de la Gruyère, en particulier celui que Jaques Dalcroze utilisa déjà dans le *Festival vaudois* pour sa « Chanson du comte de Gruyère ». C'est la première partition de longue haleine qu'ait donnée M. Emile Lauber; aussi ne faut-il pas s'étonner d'y trouver par-ci par-là certaines gaucheries, d'essence plus dramatique que musicale. Il serait trop long, d'autre part, d'énumérer tous les morceaux vraiment jolis et réussis que compte la partition. Je ne résiste pourtant pas au désir de mentionner la scène dialoguée des soudards et des jouvencelles, au deuxième acte, et la chanson des chevriers, qui fut bissée. Le rôle du comte Michel est tout particulièrement heureux. La chanson de Chalamala qui termine le premier acte deviendra rapidement populaire. La prière de Michel et de Blanche à la fin du deuxième acte fait grand effet aussi.

» La musique suit la même progression que le texte: à chaque nouvel acte elle paraît plus spontanée, plus vivante, et au point de vue musical comme au point de vue dramatique le troisième acte est incontestablement le meilleur. Bref, M. Emile

Lauber peut être satisfait de son coup d'essai; sa musique recueillera sûrement les suffrages des auditeurs qui, dimanche après dimanche, vont se succéder sur les gradins du théâtre de Bulle.

Très heureuse, en particulier, est l'idée d'avoir terminé par le chant lointain du *Ranz des vaches*, fort habilement traité, pendant qu'une vue de la Gruyère remplace le fond et évoque la patrie absente.

La Tribune de Lausanne. M. Paul Rochat:

« Les quelques réserves que nous avons faites n'empêchent point *Chalamala* d'être un spectacle charmant. Nous y avons pris, pour notre part, un plaisir très vif. Nous ne partageons donc pas l'avis d'un de nos confrères, qui conteste à l'œuvre d'être « vraiment artistique et belle » qui en déclare la musique « inexpressive », l'orchestration « plate et vulgaire ».

» Pour nous, il y a dans *Chalamala* une forme d'art, d'un art populaire sans doute, qui n'est pas celui de l'opéra-comique, mais qui est de l'art tout de même. — D'ailleurs on abuse singulièrement de la sacro sainte expression « œuvre d'art ». Où celle-ci commence-t-elle et où finit-elle? — Il y a dans « *Chalamala* » de la beauté, rustique, alpestre, parce qu'il y a de la vie, et une évocation pittoresque des mœurs d'autrefois et d'un coin de notre pays.

» Quant à la musique, si elle n'a pas toute la polyphonie d'un Wagner ou la science d'un Doret, elle renferme nombre de jolies choses, vieux airs, marches, danses, et même par endroits elle prend de la gravité et de la force ».

Le Journal de Genève:

« Comme les pièces précédentes du docteur Thurler, *Chalamala* se distingue par un sens très net des nécessités scéniques, une langue savoureuse et un souffle élevé de poésie et d'art.

» La partition de M. Emile Lauber est importante et certaines parties ont été très applaudies. La représentation a été un grand succès pour les auteurs et les interprètes. Ce qu'il faut louer sans réserves, c'est le bel effort fait par la Chorale de Bulle, la vaillante société, qui a organisé ces représentations. Le résultat auquel elle est arrivée, est remarquable en tous points.

» Les belles voix des chanteurs et chanteuses de Gruyère ont fait mer-

veille dans les chœurs.

» La mise en scène est particulièrement réglée et la foule vit et agit avec une intense réalité. Les gracieuses « Coraules » ont été très applaudies.

» Au deuxième acte, on a fait bieser la chanson des chevriers, une des perles de la partition, et qui sera bientôt populaire dans la Suisse romande ».

L'Indépendant:

« C'est l'âme, ce sont les vieilles mœurs de notre Gruyère que M. Thurler s'est efforcé de faire revivre dans *Chalamala* et l'ovation qui a été faite à l'auteur, dimanche, lui dit assez qu'il a pleinement réussi. Sans doute on y a bien remarqué quelques petites imperfections, mais quel chef-d'œuvre n'en a pas? — Aussi, félicitons-nous sans réserve M. le Dr Thurler pour l'heureuse innovation que constitue en matière d'art national son opéra populaire.

» Nous associons, il va sans dire, à son succès, le compositeur Emile Lauber qui vient d'être appelé à remplacer le populaire Jaques Dalcroze comme professeur d'improvisation au conservatoire de Genève. Il a donné dans la musique pleine de variété et de mélodie de *Chalamala* la mesure de son beau talent. Il a su trouver dans le trésor des anciens airs de la Gruyère, surtout dans sa « Chanson du comte de Gruyère », dans celle du « hanap » et dans celle des « chevriers », qui fut bissée avec infiniment de raison, une mine riche d'inspiration du meilleur goût. »

La Liberté. M. Ant. Hartmann:

« M. Lauber a admirablement trouvé la note populaire: ses cloches de Morlon et sa chanson des chevriers, entre autres, sont parfaites; en général, dans toute la partie *Festspiel*, la mélodie apparaît facile, presque trop par moment, mais toujours très chantante et partout juste. Dans la partie lyrique, M. Lauber raffine avec succès; s'il est parfois suggestionné par d'excellents modèles bien connus, il est toujours distingué et heureux dans le choix de ses effets.

» Son orchestration, réduite à un minimum qualificatif dans l'ouverture et dans les passages populaires, s'enrichit considérablement lorsque prédomine l'élément lyrique. L'emploi des motifs du cru est aussi très adroit; je l'aime surtout dans sa discrétion et je trouve que c'est un plaisir d'entendre surgir, tantôt ici, tantôt là, quelques

bribes des thèmes du *Ranz* ou du *Comte de Gruyère* ou de quelque autre air du pays, non pas étalés tout au long, mais suffisamment évocateurs. »

Quant à l'interprétation, la *Gazette de Lausanne* la juge comme suit:

« L'interprétation est, de façon générale, bonne. Les répétitions dans les courants d'air des fraîches soirées de la semaine dernière avaient malheureusement enrôlé Mlle Luquiens, qui n'en a pas moins soutenu vaillamment jusqu'au bout un rôle suffisamment chargé. Mlle Luquiens ne se contente pas de chanter avec le talent que nous lui connaissons: elle joue son rôle avec l'adresse et le naturel d'une comédienne de profession. Ses trois costumes sont ravissants et elle les porte de la façon la plus avantageuse. L'aimable et talentueuse artiste a été très applaudie et ce n'était que justice.

» M. Daniel, qui est, dit-on, un amateur n'ayant jamais cultivé le chant, a fait du bouffon Chalamala une très vivante création. Si la voix n'est pas très travaillée, elle est suffisamment généreuse, et M. Daniel possède des dons dramatiques très remarquables; son fol a eu l'allure juste et a su émouvoir aussi bien qu'amuser.

» M. Denizot, dont le physique convient bien au rôle du baron de Beaufort, est un ténor excellent, une voix vraiment exceptionnelle. Il lui manque un peu la distinction, la noblesse de l'accent, mais c'est plaisir d'entendre un ténor pareil et une telle facilité dans l'émission.

» Le seul comédien — chanteur de carrière — que comptait la distribution était M. Duvernet, qui avait bien voulu reprendre à la dernière heure le rôle du comte Michel, M. Spërri, à qui ce rôle est distribué, s'étant vu empêcher de chanter. On sentait immédiatement à la qualité de l'émission, à la conduite de la voix, que l'on avait à faire à un chanteur professionnel. Et un coup d'œil suffisait à révéler le comédien rompu au métier. M. Duvernet a fait grand plaisir et le comité, en le choisissant, a eu la main heureuse.

» Tous les rôles secondaires ont été convenablement tenus par des amateurs de la localité.

» Les chœurs, très bien sus, ont été chantés avec une parfaite sûreté, mais parfois avec une tendance à monter. Les mouvements de scène, habilement

réglés par M. Tapie, ont été très remarqués pour leur précision et leur harmonie. Toute la mise en scène mérite les plus grands éloges.

M. Meyer, directeur de la Société électrique de Bulle, a aussi droit à bien des éloges pour l'installation de l'éclairage de la scène. Les jeux de lumière qui animent si heureusement les décors n'ont pas exigé moins de 600 lampes avec une force de 30 chevaux !

NOUVELLES SUISSES

Eboulement. — L'alpe Beischnaten, propriété de la commune de Schœnis (St-Gall) a été détruite par un glissement de terrain. Une masse énorme de boue l'a entièrement recouverte. Le chalet et les écuries ont été détruits. Les bergers ont pu s'enfuir mais une partie du bétail a péri. Les dégâts sont évalués à 100 000 fr.

Assurance-vieillesse. — Mardi soir s'est constitué à Genève le comité pour le rejet de la loi d'assurance-vieillesse. M. Le Cointe a été nommé président.

Il a été donné 5924 voix pour le referendum. Ce chiffre n'avait jamais encore été atteint.

Valais. — Les troubles de Fully. — On écrit au *Confédéré* de Martigny : « Quelques journaux ont annoncé que des désordres provoqués par la nomination des bergers de la montagne avaient éclaté dans la commune de Fully.

A l'heure qu'il est, tout est rentré dans le calme ; les gendarmes envoyés de Sion sont rentrés vendredi soir, un arrangement étant intervenu entre les « belligérants ».

Une explication est nécessaire sur la cause de ces troubles ; elle démontrera jusqu'à quel point la haine des partis peut diviser une population ; car il s'agit en effet d'une querelle de partis (où la politique ne va-t-elle pas se nicher ?)

Les conservateurs avaient pourvu tous les services de la montagne pour la saison d'été de bergers conserva-

teurs et les libéraux en avaient fait autant de leur côté ; il y avait donc trop de bergers : il fallait que la moitié se désiste, ce à quoi aucun, comme bien on doit le penser, ne voulait consentir. Là-dessus, on commença à se battre, sans doute pour savoir qui serait le plus fort, car les Fullériens ne doivent pas ignorer que « le droit du plus fort est toujours le meilleur ».

L'arrivée des renforts de police a calmé à temps leurs ardeurs belliqueuses ; on ne signale en tout cas pas de victime sérieusement atteinte.

Il fallait bien qu'on s'arrange ; on ne peut pas laisser la montagne sans berger, ni envoyer tous ceux qui ont été nommés. Il a donc été convenu que les bergers conservateurs feraient la moitié de la saison et les bergers libéraux l'autre moitié.

Neuchâtel. — Cherpillod vaincu par un nègre. — Dans un match de lutte libre disputé mardi soir au stand des Armes réunies, à la Chau-de-Fonds, entre le nègre Ila et Armand Cherpillod, ce dernier, après trois reprises nulles et une lutte à outrance, a renoncé au combat.

L'arbitre l'a déclaré vaincu.

— Une lettre qui coûte cher. — On écrit au *Neuchâtelois* :

On n'a pas oublié le vif émoi qu'avait causé en décembre dernier l'intervention du Dr C. de Marval, conseiller général à Neuchâtel, dans l'affaire de la malheureuse recrue Fehlmann de Morat, mort à Colombier de la méningite cérébro-spinale. En une lettre très... à cheval, M. le major de Marval avait dénoncé dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* la note exagérée (185 fr) présentée à la mère du défunt par M. Gilbert, menuisier, pour la fourniture du cercueil. Cette affaire, qui donna lieu à de multiples péripéties tant civiles que militaires, vient d'avoir son épilogue au tribunal cantonal, devant lequel Gilbert avait introduit une action en 10,000 fr. d'indemnité pour tort moral et matériel. Le tribunal a condamné à l'unanimité M. de Marval au paiement d'une indemnité de 3500 fr. au demandeur, et à tous les dépens.

Quand on eut appris à Rouvenat ce qui s'était passé dans la nuit, et qu'on lui eut dit que les gendarmes étaient venus demander des renseignements sur l'un des faits connus, la tentative de vol, des éclairs terribles sillonnèrent son regard.

— L'homme qui a voulu voler Jacques, dit-il, et qui l'a tué n'est autre que Joseph Parisel ; mais ne songeons pour le moment qu'à notre douleur et aux funérailles de Jacques Mellier ; nous examinerons ensuite si nous devons, oui ou non, livrer deux misérables à la justice.

Il se rendit à Frémicourt pour faire la déclaration du décès et s'entendre avec le curé au sujet de la cérémonie des obsèques, qui fut fixée au lendemain, à dix heures du matin.

Le soir, quand les gens de journée se trouvèrent tous réunis dans la grande salle, Rouvenat leur dit :

— Mes amis, demain aura lieu l'enterrement de Jacques Mellier ; le travail restera suspendu toute la journée, mais la journée sera portée sur les comptes comme si vous aviez travaillé. J'espère vous voir tous, demain, derrière le cercueil de Jacques Mellier.

A L'ÉTRANGER

France. — Explosion de cheddite. — Dans un hangar situé près de la gare de Vallorcines (Hte-Savoie), trois petits garçons, âgés de 9, 8 et 3 ans, s'amusaient. Tout-à-coup, une formidable explosion retentit : en jouant, les enfants avaient marché sur une cartouche de cheddite oubliée dans ce hangar, lequel avait servi aux entrepreneurs de la ligne électrique de Chamonix-Martigny.

Deux des enfants, le jeune Berguerand, âgé de 8 ans, et le jeune Bozon, âgé de 9 ans, sont morts sur le coup, effroyablement mutilés.

Le petit Berguerand, frère du précédent, est grièvement blessé et l'amputation d'une jambe est nécessaire.

Amérique. — Johnson contre Jeffries. — C'est lundi qu'à Reno, dans l'Etat de Nevada, aux Etats-Unis, Jeffries, le blanc, et Johnson, le nègre, se sont disputé le championnat du monde de boxe, dans une rencontre sensationnelle.

On avait construit des tribunes énormes pour abriter, moyennant une somme variant de 50 à 200 francs, 24,000 partisans des deux adversaires. Les Compagnies de chemins de fer avaient organisé des trains spéciaux et construit de vastes gares pour les y abriter pendant le match. Dimanche, 10,000 personnes étaient déjà arrivées, en une cohue tumultueuse venue de la Californie, de l'Utah, de l'Orégon, et aussi des villes plus éloignées, comme New-York, et même de Londres, où les amateurs de boxe étaient tout aussi passionnés par le match qu'en Amérique.

Il est vrai de dire que ce match mettait en présence deux athlètes, deux pugilistes étonnants. James-Jim Jeffries et Jack Johnson.

Quant aux enjeux, ils étaient dignes des adversaires. Vainqueur, le champion blanc devait recevoir 750 mille fr., vaincu, 500,000 fr. Le champion noir devait toucher 675,000 fr. s'il battait Jim Jeffries et 425,000 fr. s'il succombait sous ses coups.

En outre, une somme de 800,000 francs devait être partagée entre les

deux pugilistes pour le droit de reproduction de leur match par le cinématographe.

Jeffries a eu l'avantage jusqu'au 4e round. Le nègre réussit alors à lui porter quelques coups écrasants sur le visage et continua à le frapper jusqu'au 12e round, tant que celui-ci semblait finalement incapable de parer les coups que lui portait son adversaire noir. Jeffries fit une faible résistance jusqu'au 15e round. A ce moment-là, il fut terrassé et mis hors de combat d'un coup de poing sur la mâchoire.

Immédiatement après la victoire du boxeur Johnson, des rixes ont éclaté entre des blancs et des nègres dans beaucoup de villes. De nombreux nègres ont été grièvement blessés, et un nègre a été tué à New-York-City.

Deux nègres ont été fusillés à la Nouvelle-Orléans, un agent de police nègre a été tué, un autre mortellement blessé à Mounds (Illinois).

On compte à cette heure 13 tués et 100 blessés, nègres pour la plupart. Les blancs estiment que leur race a été humiliée par la défaite de leur champion. Beaucoup de personnes ont fait aussi de grosses pertes dans des paris. On cite un Anglais, nommé Brinton, qui a perdu 250,000 francs.

A New-York, la foule surexcitée par la défaite du boxeur blanc a voulu pendre un nègre à un réverbère, le malheureux n'a pu être sauvé qu'à grand-peine par la police.

L'ordre n'a pu être maintenu partout. Dans nombre d'endroits, il a fallu faire des levées en masse de réservistes, pour seconder la force publique.

Chicago et Washington doivent être ajoutées aux villes où ont éclaté des désordres.

Les entrepreneurs du match ont réalisé un bénéfice formidable. Ils ont encaissé une recette de plus de 2 1/2 millions de francs.

— La sécheresse. — La sécheresse règne dans tout le pays. Le prix du blé a fortement augmenté. La récolte serait perdue dans le Dakota et le Mine-ota.

chant dans le fossé. Le cœur de Gertrude se mit à battre : cependant elle n'avait pas peur. Elle s'arrêta un instant, autant pour observer que pour reprendre haleine, puis elle se remit en marche, mais d'un pas moins rapide.

Arrivée à l'endroit où elle avait vu l'ombre disparaître, elle jeta à droite et à gauche un regard inquiet. Soudain une voix prononça son nom, et un homme, sortant de derrière un buisson, bondit sur la route.

C'était le père Parisel. Gertrude le reconnut aussitôt. — J'ai attendu François jusqu'à près de minuit, lui dit-elle ; voyant qu'il ne venait pas, je me suis décidée aujourd'hui à aller à Artemont. Où est-il ? il faut absolument que je le voie.

— Où il est ? répondit Parisel, je n'en sais rien. Il n'est pas venu à Artemont hier ; je l'ai attendu en vain toute la journée.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! où peut-il être allé ? — Nous le saurons plus tard. Vous aviez quelque chose à lui dire ? — Oui.

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

216

La Fille maudite

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

XXIII

Où est le beau François.

Blanche avait défendu la porte de la chambre du mort afin que Lucile pût rester près de son père. Rouvenat, au contraire, décida que toutes les personnes qui viendraient à la ferme et qui désireraient voir Jacques Mellier seraient admises à lui jeter de l'eau bénite.

Séraphine reçut des ordres en conséquence.

Lucile, persistant dans sa volonté de ne pas se faire reconnaître encore, s'installa provisoirement dans la chambre de Rouvenat où elle se tint cachée.

Ni Séraphine ni les autres domestiques ne soupçonnaient la présence d'une femme inconnue dans la maison.

Rhumatisme articulaire.

Les douleurs circulantes des membres, des articulations et des bras ont complètement disparu, l'appétit est revenu et je dors bien. Je dois cette guérison aux excellents remèdes et aux ordonnances par lettre de l'Institut médical et de médecine naturelle Niederurnen. Goldingen, le 9 août 1909. Madame Albertine Blöchliger. — Signature légalisée: Le greffier communal, S. Oberholz. Goldingen, le 9 août 1906.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'Institut de médecine naturelle, Niederurnen (Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin praticien et pharmacien diplômé. Brochure gratis.

Perdu :

lundi une petite montre noire en route entre La Tzintre et La Villette. — Délivrer Hôtel Sapin, Charmey, contre récompense.

On cherche des APPRENTIES TAILLEUSES chez Mme Pasquier-Seeberger, rue de Bouleyres, Bulle.

On demande

un bon scieur. Entrée immédiate. S'adresser à la Société Rosat, Château-d'Oex.

A vendre

un vélo peu usagé, chez Félicien Descloux, Echarlens.

A vendre

à La Tour-de-Trême, chez Célestin Dupasquier & Cie, des commodes neuves avec secrétaire.

A vendre ou à louer

Patelier de serrurerie et mécanique, situé près du Café-Restaurant de Tivoli, à Bulle, avec habitation confortable.

Vaste local pouvant au besoin servir pour d'autres industries et grand dépôt couvert attenant.

Situation exceptionnelle. S'adresser à M. Jos. Grand, à Tivoli, Bulle.

Jolie propriété

de 9 poses environ, à proximité de Broc, est à vendre.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Homme sérieux

connaissant les chevaux, trouverait place comme contremaître chez voiturier. Inutile de se présenter sans certificats ou bonnes références. Bonnes conditions.

S'adresser par écrit à Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous B 1145 F. 1122

Trouvé

une montre à Enney. La réclamer contre remboursements des frais et désignation convenable à Joseph RIME, à Enney.

A vendre

à Bulle beau domaine 30 poses environ, conditions avantageuses. S'adresser sous H 1146 F à Haasenstein et Vogler, Bulle. 1118

A LOUER

en ville, logement de 2 chambres, cuisine, dépendances, lumière, eau et buanderie.

S'adresser à M. Louis Genoud, Cercle catholique, Bulle.

Mises juridiques.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, lundi, 11 juillet, dès 2 heures, au domicile de Longchamp Delphine, ngte, à Pont-la-Ville, une certaine quantité d'articles d'épicerie, mercerie, étoffes, ainsi que le matériel du magasin comprenant banques, balance avec poids et un outillage complet de charron.

Bulle, le 7 juillet 1910.

Jeune homme

cherche place comme domestique de campagne. — S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle.

AGRICULTEURS!

C'est toujours l'AGENCE AGRICOLE DE ROMONT (Moulin agricole) qui fournit aux meilleures conditions :

Farine du pays

Maïs en grains et moulu.

Sons français et du pays

Flocons d'avoine

Avoines fourragères

Orge, avoine, froment comprimé ou concassé, etc.

Toutes nos marchandises sont garanties et de première qualité; elles sont adressées sur demande à toutes stations de Chemin de fer.

Nous cherchons pour entrer de suite une personne consciencieuse comme caissière. Bonne rétribution.

Adresser les offres avec certificat Au Louvre, Bulle.

PATRIA

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie.

(Ancienne caisse de prévoyance suisse à Bâle)

fondée en 1881 avec coopération des sociétés d'utilité publique de Bâle, Zurich, Saint-Gall, Grisons, Genève, etc.

Mutualité absolue, délais de quatre mois pour paiement des primes, recommandée spécialement par la Société suisse des commerçants, la Société de secours mutuels, du corps enseignant fribourgeois, etc., etc.

EXEMPLE: Primes à payer pour une personne âgée de 30 ans, entrant en janvier, pour une assurance de 10,000 fr., payable immédiatement à son décès ou au bout de 25 ans, d'après le taux actuel de la rente bénéficiaire :

1^{re} prime annuelle: 392 fr.; 5^{me}: 350 fr. 10; 15^{me}: 245 fr. 80; 25^{me} et dernière, cas de vie, 141 fr. 15, soit en tout 6725 fr. 15.

Renseignements et tarifs chez M. A. TORCHE, rue de Grimoux, 6, à Fribourg.



Bocaux de Sterilisation.

Système „WECK“.

pour préparer dans les ménages des Conserves de fruits, de légumes, de viande, de sirop de fruits.

Le procédé le plus simple, le plus avantageux et le plus économique. — Les Conserves préparées dans le ménage même reviennent meilleur marché et sont les plus savoureuses.

Prospectus franco sur demande

En vente chez: Aug. BARRAS, Agence agricole, BULLE

Dans votre intérêt

demandez le catalogue illustré de la

Maison d'expédition de Chaussures

Th. Sottas-Thalmann, Bulle.

Souliers forts pour ouvriers	N° 40 - 47	Fr. 8. —
Bottines du dimanche pour messieurs	» » »	8.80
» » » avec bouts	» » »	9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 36 42	6.80
» du dimanche, » hautes garnies	» » »	7.20
» pour fillettes et garçons,	N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» » »	» 26-29 »	fr. 4.20

Maison de confiance.

Réparations.

Hôtel à vendre.

Par suite de décès, l'Hoirie Joye, à Romont, exposera en mises publiques, le mardi 19 juillet, dès les 2 heures après midi, l'hôtel qu'elle possède en cette ville sous le nom d'Hôtel des Trois Rois, entièrement meublé, avec grange, écurie, remise et grand jardin. Les mises auront lieu à l'Hôtel même. Entrée en possession à volonté. Pour visiter et prendre connaissance des conditions, s'adresser Ch. Bosson, notaire, à Romont. 2864F

CHALAMALA
OPERA POPULAIRE
BULLE (GRUYÈRE)

Représentations: à 3 heures, après midi
3. 10. 17. 24. 31. JUILLET et 1. 7. 14. 15. 21. AOÛT

Prix des places: Fr. 10.- 8.- 5.- 3.- 2.- & 1.-

Location: CHALAMALA BULLE.

On demande

un bon domestique sachant travailler avec les chevaux. S'adresser à Aimé Dubuis, maçon, La Tine.

SAVON Bor Milk

par Rumpf et Cie, le seul remède infallible contre toutes les

Impuretés du teint.

A 75 cent. pièce à la pharmacie P. Gavin; Coiff. P. Gremaud et Coiff. Vve A. Margot, Bulle.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.

La Fabrique de chocolat Cailler, à Broc

engage constamment des jeunes filles.

S'y adresser.

A vendre

à 20 minutes de la gare de La Tour-de-Trême une maison avec grange, écurie et quelques poses de terre.

Demander l'adresse, par écrit à Haasenstein et Vogler, Bulle. 1121

Mises publiques.

Mercredi 13 juillet, dès 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de Marsens, la soussignée exposera en vente aux enchères publiques, par lots ou en bloc, les immeubles qu'elle possède au cadastre de Marsens, consistant en une maison d'habitation avec forge et son outillage complet, grange, écurie, et 3 poses 260 perches de terrain 1^{re} qualité, y compris 153 perches formant une parcelle de forêt bien boisée. Les conditions de vente seront lues avant la mise.

Marsens, le 3 juillet 1910.

L'exposante:

Veuve Elise DEY.

L'Hôtel de l'Union, Bulle, demande une bonne

filie de cuisine.

Bon gage.

On demande

une personne honnête pour aider aux travaux du ménage.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 1137 B.

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE

Sylvana

facilite la digestion

Eau de table par faite (Analyse off)

Se trouve dans toutes les bonnes maisons.

Dépôt pour la Gruyère: De Vevey-Chiffelle, Bulle.

Bonne boulangerie

à louer à Bulle.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H1030B. 1035

On cherche un garçon fort comme

apprenti charcutier

S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H1116B. [1099]

Café-Brasserie La Viennoise

BULLE

Restauration.

Jeux de quilles.

Jardins ombragés.

Garage pour vélos.

Se recommande

L. ANDREY-SOTTAS

SAVON D'OR Schuler

Ne nuit ni au linge, ni aux mains.